

OFFRE TERTIAIRE

NOTRE ACCOMPAGNEMENT DU DEVIS À LA PRIME

MANDATAIRE 



PENSER MIEUX L'ÉNERGIE

Mandataire des fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, Penser Mieux l'Énergie finance des opérations de travaux d'économies d'énergie dans les secteurs du résidentiel, collectif, industriel et tertiaire. Depuis 2022, elle développe des partenariats avec des installateurs qu'elle fédère dans son propre réseau.

VOS ENJEUX = NOS ENGAGEMENTS

- Simplifier la gestion de vos dossiers**
Être partenaire Penser Mieux l'Énergie, c'est bénéficier d'un suivi personnalisé à chaque étape de vos dossiers et d'un interlocuteur privilégié à votre service.
- Remporter de nouvelles opportunités de travaux et satisfaire vos clients**
Proposez des offres compétitives en déduisant les primes CEE de vos devis, nous vous apportons notre expertise du dispositif afin d'assurer le montage d'un dossier conforme.
- Un paiement rapide en toute fiabilité**
Penser Mieux l'Énergie évalue et accélère l'obtention de vos primes grâce à une gestion rapide de vos dossiers et vous assure une qualité de paiement par notre obligé ESSO.

NOS CHIFFRES CLÉS

36 M€

Chiffre d'affaires

+2000

Bénéficiaires accompagnés

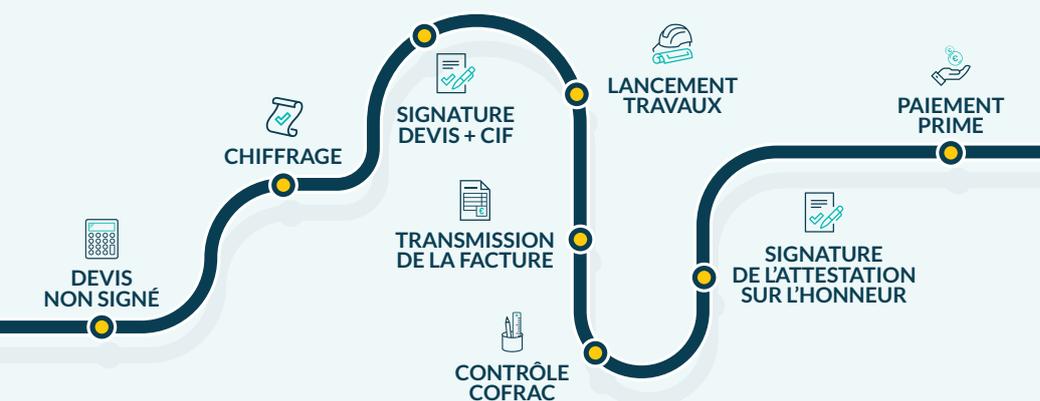
+30 M€

Subventions versées par an

30

Collaborateurs

NOTRE ACCOMPAGNEMENT JUSQU'À LA PRIME



Mandataire du dispositif CEE



Certifié ISO 9001 depuis 2018

G4+

Coté par la Banque de France

EXEMPLES DE BONIFICATION :

SECTEUR ENSEIGNEMENT

Type de travaux : chaudière biomasse collective

Montant travaux : 644 000 €

Montant couvert par les CEE :

90 000 €

SECTEUR SANTÉ

Type de travaux : calorifugeage + isolation plancher bas

Montant travaux : 2 021 530 €

Montant couvert par les CEE :

2 019 685 €



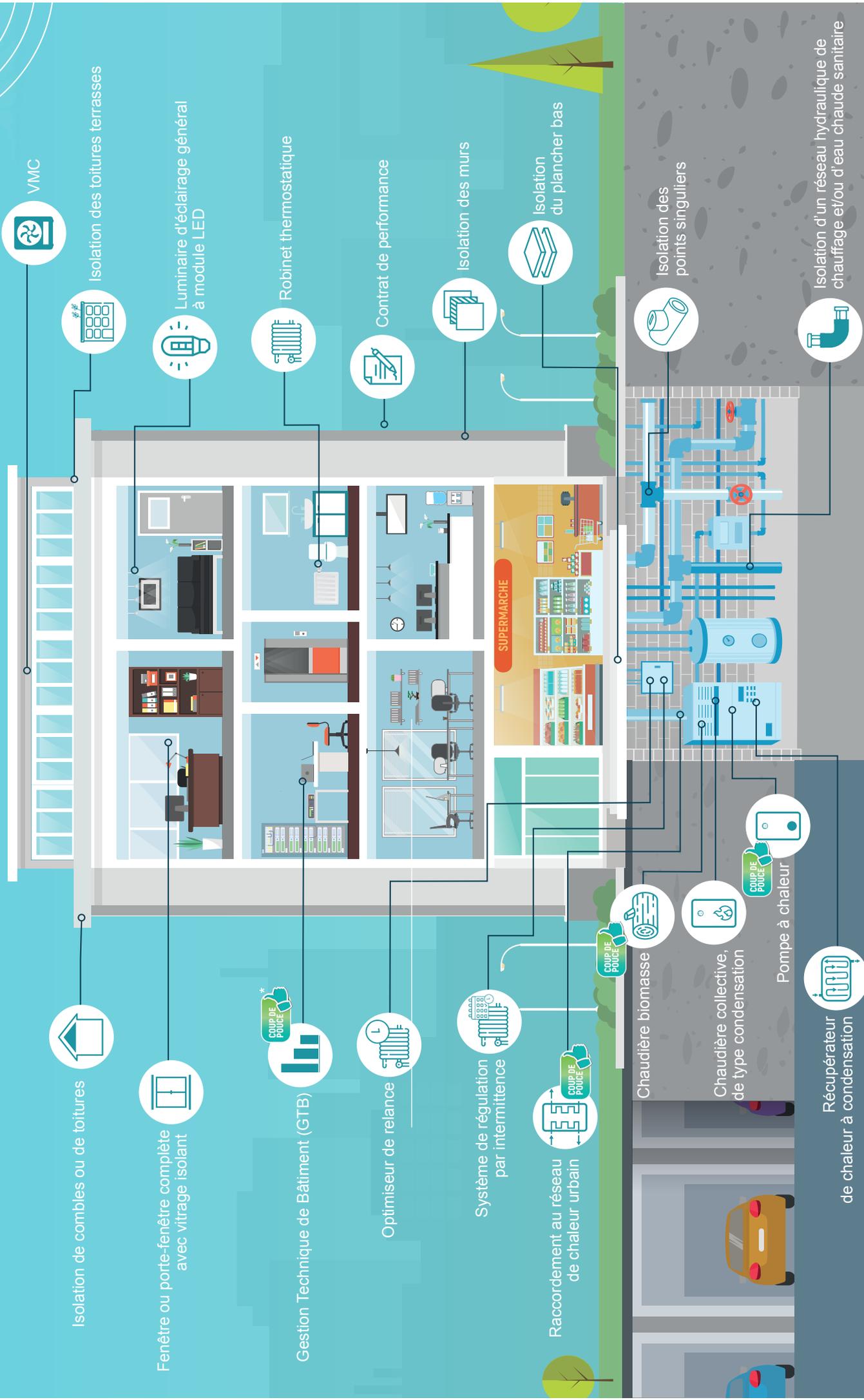
CONTACTEZ-NOUS
POUR EN SAVOIR PLUS

01 85 73 62 21

OU PAR MAIL :

conseillers@pensermieux.com

XXXXXX
XXXXXX
XXXXXX



Isolation de combles ou de toitures

VMC

Isolation des toitures terrasses

Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant

Luminaire d'éclairage général à module LED

Gestion Technique de Bâtiment (GTB)

Robinet thermostatique

Optimiseur de relance

Contrat de performance

Système de régulation par intermittence

Isolation des murs

Raccordement au réseau de chaleur urbain

Isolation du plancher bas

Chaudière biomasse

Chaudière collective, de type condensation

Pompe à chaleur

Récupérateur de chaleur à condensation

Isolation des points singuliers

Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire

*ATTENTION ! Cette bonification n'est mobilisable, pour les projets signés, que jusqu'au 30 juin 2024 ! A partir du 1^{er} janvier 2025 la GTB devient une obligation et ne sera plus valorisée.